

Liberté Égalité Fraternité



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 6 octobre 2022

6ème dialogue transfrontalier : la dynamique des coopérations entre la Principauté d'Andorre et l'Occitanie à nouveau confirmée

La construction du paravalanche fera l'objet d'un appel d'offres en 2023

Le chef du gouvernement de la Principauté d'Andorre, Xavier Espot, et Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, se sont rencontrés aujourd'hui dans le cadre du 6ème dialogue transfrontalier Andorre-Occitanie, à Encamp. Fabrice de Comarmond, conseiller régional et représentant de la présidente de la région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, Carole Delga, participait à cette rencontre

Cette journée de travail, qui se tient chaque année depuis 2017, par alternance en Andorre ou en France, a été l'occasion de réaffirmer les bonnes relations entre les deux territoires et d'acter le renforcement de la coopération transfrontalière en particulier dans les domaines couverts par des accords intergouvernementaux coopération policière et douanière -le préfet a salué la hausse des taxes sur le tabac annoncée cette semaine par l'Andorre pour lutter contre le trafic illicite-, gestion de l'eau, viabilité des routes nationales françaises 20, 320, 22 et 116. Ce rendez-vous annuel a également permis de dresser un point d'avancement des différents groupes de travail constitués lors des précédentes éditions et qui abordent des sujets tels que l'agriculture et l'alimentation, le tourisme et l'économie circulaire, la coopération en matière de santé, l'enseignement supérieur, ainsi que l'action et le patrimoine culturel.

Ce dialogue a permis d'annoncer le lancement en 2023 de l'appel d'offre pour la construction de paravalanches. Le phasage prévisionnel des travaux prioritaires au titre de l'accord signés le 15 avril 2022 pour la viabilité et la résilience climatiques des RN 116, 20, 320 et 22. Ces deux accords intergouvernementaux représentent un investissement prévisionnel total de 39M€.

- Le premier, relatif aux routes RN20 et RN22, a été signé en 2017, avec un budget global de 21 millions d'euros financé à parité par les deux États.
- Le second, signé cette année, prévoit un budget de 18 millions, auquel l'Andorre contribuera à hauteur de 6 millions, ce que le Conseil général, le Parlement andorran, devrait ratifier lors de sa session d'aujourd'hui.

Le chef du gouvernement de la Principauté d'Andorre et le préfet de la région Occitanie ont fait part de leur attachement à ce que les appels d'offres puissent être accessibles à toutes les entreprises, dont les entreprises andorranes.

Réunions de travail sectorielles bilatérales

Cette sixième édition du dialogue a donné lieu à des rencontres bilatérales sur les thèmes de la santé et de la culture plus tôt dans la matinée.

Lorsdes échanges sur les aspects sanitaires, présidées par le ministre de la santé andorran, Albert Font, et le directeur général de l'Agence régionale de santé d'Occitanie (ARS), Didier Jaffre, il a été convenu de créer des groupes de travail conjoints dans les domaines des urgences et des transports sanitaires, de la traumatologie et la santé mentale chez les jeunes. Les deux Etats peaufinent actuellement un accord-cadre en matière de santé qui permettra d'accorder plus de sécurité juridique à la collaboration déjà existante entre l'Andorre et l'Occitanie et qui sera complétée dans les prochains mois.

De la même façon, la France s'est engagée à faciliter l'exportation vers Andorre des médicaments en tension d'approvisionnement.

La ministre de la Culture et des Sports d'Andorre, Sílvia Riva, et le directeur régional de l'action culturelle d'Occitanie, Michel Roussel, ont convenu d'organiser une visite technique en Andorre au cours du premier trimestre de l'année prochaine afin de resserrer les contacts entre opérateurs culturels en vue de promouvoir de nouvelles collaborations artistiques et littéraires. Les représentants andorrans ont été conviés à une rencontre en vue de promouvoir les bonnes pratiques en matière de gestion du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le Chef du Gouvernement et le préfet ont convenu de créer un nouveau groupe du travail sur l'action économique auquel la Région Occitanie sera associée.

CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16 Delphine AMILHAU Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Margot SCHERER 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Retrouvez-nous sur $\underline{\text{Twitter}}$ et $\underline{\text{Facebook}}$